

L'iaelyon et le CREF, en partenariat avec l'AGEFOS PME Rhône-Alpes, vous proposent un certificat de formation :

Certificat Responsable confirmé Paie (éligible CPF)

Le + de la formation :

Sous réserve de réussite à l'examen final (module 5) et de l'inscription à l'IAE, vous avez la possibilité d'obtenir 10 ECTS de la licence professionnelle de gestion des systèmes d'information de la paie

Public :

Ce certificat est destiné aux collaborateurs ayant deux à trois années d'expérience de tenue de paie et souhaitant être en mesure de répondre aux problématiques périphériques posées par leurs clients : GRH, contrôle, diagnostic

Objectif :

La formation a pour objectif de leur donner la possibilité de répondre de manière professionnelle aux attentes des clients et d'initier ainsi une démarche complémentaire de conseil aux entreprises.

Calendrier :

Module 1 (3 jours)	13, 15 & 16 juin	Droit appliqué à la gestion de la paie Maîtriser les fondamentaux du droit social appliqué à la gestion de la paie : le contrat de travail, le statut du salarié, la rupture du contrat de travail, les relations collectives ; Savoir consulter et exploiter la documentation juridique (codes, arrêts et jugements, conventions collectives....) ; Poser un problème de Droit, construire une argumentation juridique dans un cas pratique donné ; Savoir accéder aux différentes sources d'information administratives et professionnelles (DDTE, organismes professionnels...) ; Savoir rédiger un projet d'accord, un rapport de négociations.
Module 2 (2 jours)	10 & 11 juillet	Mesure de la performance sociale Appréhender la dimension sociale de la gestion d'une entité ; Aborder les éléments de la performance autres que financiers ; Mesurer les indicateurs de la performance sociale.
Module 3 (2 jours)	18 & 19 septembre	Gestion de la relation client Poser les bases de la Communication Non Verbale Relation client et communication pour les gestionnaires de paie : - La relation client et le cabinet ; - Communiquer avec les clients ; - Créer une relation de confiance et de qualité. La gestion du téléphone en toutes situations.
Module 4 (2 jours)	5 & 6 octobre	Audit du cycle social Le contrôle Urssaf : les attentes de l'Urssaf, les zones de risques, les spécificités de certaines activités (HCR, Bâtiment,..) Supervision et sécurisation du secteur paie
Module 5 (1 jour)	12 octobre	Etudes de cas

Lieux : iaelyon School of Management - Université Jean Moulin - 6 cours Albert Thomas - 69008 LYON
CREF - 51 rue Montgolfier - 69006 LYON

COUT : 3 000 € HT (coût pédagogique et supports pédagogiques remis lors de la formation).

Compte tenu du cofinancement par AGEFOS PME de **60 à 80% du coût de la formation**, le **RESTE A CHARGE** du cabinet s'élevé à **600 € HT, soit 60 € HT par jour de formation, pour un cabinet dont l'effectif* est de moins de 11 salariés**
1 200 € HT, soit 120 € HT par jour de formation, pour un cabinet dont l'effectif* est compris entre 11 et 49 salariés

* effectif moyen de l'exercice 2016

Pour les cabinets dont l'effectif est égal ou supérieur à 50 salariés, prendre contact avec le conseiller AGEFOS PME

Contact : Sandrine LIOTIER – tél : 04.72.60.26.23 – Mail : liotier@cref.org

Bulletin d'inscription disponible sur notre site internet www.cref.org (bulletin AGEFOS)